

DECRET N° 2000-325 DU 14 JUILLET 2000

Portant nomination du Doyen de la faculté des sciences agronomiques de l'Université Nationale du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

VU le décret n° 97-271 du 9 juin 1997, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;

Sur rapport du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 7 juin 2000 ;

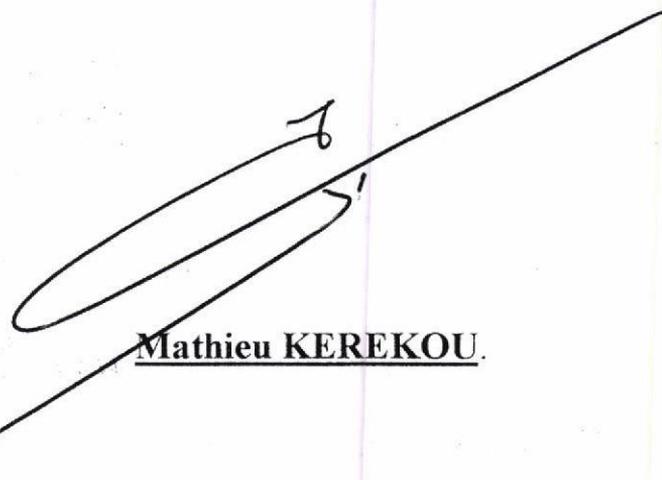
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mathurin Coffi NAGO est nommé Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université Nationale du Bénin.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 14 Juillet 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



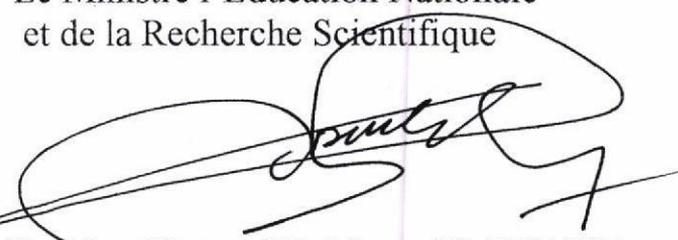
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique



Damien Zinsou Modéran ALAHASSA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MENRS 4 MFE 4 Autres Ministères 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI-5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB DCCT- INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UNB-ENA-FASJEB 3 CEMA 2 DGGN 2 JO 1